

Agent-e de Fabrication et d'Intégration en Électronique

**Formation de 1508 heures (12 mois)
dont 175 heures en entreprise (5 semaines)**
Homologuée Niveau 2 *

LE MÉTIER

Au cœur du processus de production, l'**Agent-e de Fabrication et d'Intégration en Électronique** assure, le plus souvent au sein d'une équipe en suivant des procédures établies, l'assemblage de systèmes électroniques. Il/elle réalise manuellement l'insertion, la pose et le câblage de composants électroniques et/ou électriques sur des cartes et circuits imprimés. Il/elle intervient chez des sous-traitants spécialisés dans le câblage de faisceaux. Il intègre les faisceaux et les sous-ensembles électroniques dans des équipements.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Capacité à élaborer et réaliser un projet.
- Bonne acuité visuelle.
- Pas de déficience prononcée de l'usage des mains.
- Capacité à communiquer par écrit et à l'oral en contexte professionnel > Niveau A1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

OBJECTIFS

Un positionnement est réalisé à l'entrée du préparatoire, c'est un instantané des savoirs afin de pouvoir définir un parcours personnalisé.

Dans ce cadre, le parcours est institué et négocié avec l'équipe d'accompagnement pluridisciplinaire. Cela doit permettre de réajuster les objectifs selon les différentes phases, entre l'activité d'équipe et les moments de travail individuel.

Le préparatoire s'inscrit dans la démarche des compétences clés permettant le développement des capacités en français, mathématiques, informatique...

Notre démarche s'inscrit en pôle de compétences.

MOYENS

Préparatoire intégrée : 3 mois

Professionalisant : 9 mois

Ateliers d'accompagnement

- Centre ressources.
- Accompagnement & entretiens individuels.
- Travaux de groupe.
- Bilans intermédiaires.
- Accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Équipes pédagogiques autour des objets techniques usuels

Pratique professionnelle : l'A.F.I.E. réalise le câblage des cartes et les interconnexions de systèmes à dominante électronique suivant les consignes et procédures établies.

Contenu de la formation :

- Assurer le câblage et l'assemblage de sous-ensembles ou systèmes à dominante électronique.
- Monter des composants et terminaisons câblées sur les sous-ensembles des systèmes.
- Braser, débraser les composants ou sous-ensembles électroniques des systèmes.
- Établir le câblage filaire des sous-ensembles des systèmes à dominante électronique.

Suite de parcours :

À la suite de cette formation, selon les acquis attestés et validés dans le livret stagiaire au cours du parcours personnalisé. L'insertion professionnelle peut être effective à la suite de la formation ou il est possible au stagiaire d'envisager une suite de parcours vers une formation qualifiante de type AMCE, MCIPE ou autres.

Reconnaissance et Validation :

Cette formation est validée au travers d'un livret de compétences et de capacités stagiaire basé sur les compétences CléA, les normes de fabrication IPC-610 & 620, ainsi qu'une attestation de formation au métier d'Agent de Fabrication et d'Intégration en Électronique validée par l'établissement.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Agent-e de Montage et de Câblage en Électronique

**Formation de 2156 heures (17 mois)
dont 420 heures en entreprise (12 semaines)**
Homologuée Niveau 3 *

LE MÉTIER

Au cœur du processus de production, l'**Agent-e de Montage et de Câblage en Électronique** assure, seul-e ou au sein d'une équipe, l'assemblage de systèmes électroniques. Il/elle réalise manuellement ou à l'aide de machines de production, l'insertion, la pose et le câblage de composants électroniques et/ou électriques sur des cartes, circuits imprimés, châssis...

Le code ROME de référence est le H2605.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation a une capacité d'accueil de 16 places et s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Bonne dextérité manuelle.
- Etre soigneux et minutieux dans l'exécution des tâches.
- Bonne acuité visuelle après correction et bonne perception des couleurs.
- Capacité à suivre une formation de niveau 3*
- Compréhension du français oral et écrit de niveau A2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

OBJECTIFS

La formation prépare aux métiers de monteuses-câbleuses en électronique pour répondre à une forte demande du marché en professionnels formés et qualifiés.

Les avancées et évolutions technologiques dynamisent l'industrie électronique, en pleine croissance en France. Les débouchés sont en entreprises industrielles, sous-traitants du secteur et sociétés de services.

Les secteurs d'emplois accessibles après passage du titre :

- L'Aéronautique
- L'Aérospatial
- La Défense
- Le Ferroviaire
- L'Environnement
- L'Énergie renouvelable
- La Domotique
- La Santé
- Le Transport
- Les Télécommunications

* correspond au Niveau V (BEP-CAP) dans l'ancienne nomenclature des niveaux de certification

MOYENS

Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation.

Cet accompagnement permet un suivi personnalisé. Poste de travail individuel à l'identique de l'industrie (PC, équipements et matériels techniques).

PROGRAMME DE LA FORMATION

D'une durée de 17 mois, les compétences s'acquièrent au travers d'apports théoriques, techniques et de mises en situation professionnelle, complétées par des stages en entreprise. La formation s'organise en deux activités et sept compétences professionnelles.

Module qualifiant / AT 1 :

Équiper et réparer des cartes électroniques

- Préparer et monter des composants électroniques sur une carte électronique.
- Braser des composants électroniques sur une carte électronique.
- Retirer un composant, reprendre une brasure, rajouter une liaison électronique sur une carte électronique.
- Contrôler en fonction d'un document client la conformité d'une carte électronique et tracer son travail.

Module qualifiant / AT 2 :

Câbler et interconnecter des cartes et des sous ensembles dans un équipement électronique

- Préparer et cheminer en faisceau les fils et câbles d'un équipement électronique.
- Mettre en place les connecteurs, sous-ensembles et composants de câblage d'un équipement électronique et interconnecter.
- Contrôler en fonction d'un document client la conformité du câblage d'un équipement électronique et tracer son travail.

Les périodes de stage en entreprise :

La durée totale de stage est de 12 semaines (2 x 6 semaines).

Durant ces périodes, les compétences métiers délivrées dans les modules qualifiants sont mises en pratique et confrontées à la réalité du secteur d'activité de l'entreprise.

Cette période facilite l'insertion professionnelle et peut être un tremplin vers l'emploi.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Monteur-se Câbleur-se Intégrateur-trice en Production Électronique

**Formation de 2148 heures (17 mois)
dont 350 heures en entreprise (10 semaines)**
Homologuée Niveau 3 *

LE MÉTIER

Le **Monteur-se Câbleur-se Intégrateur-trice en Production Électronique** intervient chez des sous-traitants spécialisés dans ce domaine ou chez des fabricants d'équipements nécessitant du câblage électrique. Il réalise le câblage de faisceaux et d'armoires. Il intègre les faisceaux et les sous-ensembles électroniques et électrotechniques dans des équipements.

En fabrication de faisceaux et de cordon, il intervient, généralement seul, dans un atelier, et utilise des outillages référencés (gabarit, planche à clous). Il travaille sur un poste adapté, souvent assis à son poste de travail. Ses horaires sont plutôt réguliers.

Les codes ROME de référence sont : H2602, H2604, H2605.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Bonne dextérité manuelle.
- Être soigneux et minutieux dans l'exécution des tâches.
- Bonne acuité visuelle après correction et bonne perception des couleurs.
- Capacité à suivre une formation de niveau V ou niveau 3*
- Compréhension du français oral et écrit > Niveau A2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

OBJECTIFS

La formation prépare aux métiers de monteurs-ses câbleurs-ses en électronique pour répondre à une forte demande du marché en professionnels formés et qualifiés.

Les avancées et évolutions technologiques dynamisent l'industrie électronique, en pleine croissance en France. Les débouchés sont en entreprises industrielles, sous-traitants du secteur et sociétés de services.

Les secteurs d'emplois accessibles après passage du titre :

- L'Aéronautique
- L'Aérospatial
- La Défense
- La Sécurité
- Le Ferroviaire
- L'Environnement
- Les énergies renouvelables
- La Domotique
- Le Contrôle et accès
- La Santé
- Le Transport
- L'Automobile
- Les Télécommunications
- La Monétique

MOYENS

Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalisé.

Poste de travail individuel (PC, équipements et matériels techniques).

PROGRAMME DE LA FORMATION

D'une durée de 17 mois, les compétences s'acquièrent au travers d'apports théoriques, techniques et de mises en situation professionnelle, complétées par des stages en entreprise. La formation s'organise en 3 activités et 6 compétences professionnelles.

Module qualifiant / AT 1 :

Fabriquer des faisceaux et cordons électriques d'un équipement

- Préparer les moyens nécessaires à la fabrication des faisceaux et cordons.
- Réaliser les faisceaux et cordons électriques d'un équipement.

Module qualifiant / AT 2 :

Câbler et interconnecter des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique

- Préparer et cheminer en faisceau les fils et câbles d'un équipement électronique.
- Mettre en place les connecteurs, sous-ensembles et composants de câblage d'un équipement électronique et interconnecter.

Module qualifiant / AT 3 :

Câbler et finaliser un équipement

- Interconnecter les sous-ensembles électroniques et électrotechniques d'un équipement.
- Contrôler et configurer un équipement.

Les périodes de stage en entreprise :

La durée totale de stage est de 10 semaines.

Durant ces périodes, les compétences métiers délivrées dans les modules qualifiants sont mises en pratique et confrontées à la réalité du secteur d'activité de l'entreprise. Cette période facilite l'insertion professionnelle et peut être un tremplin vers l'emploi.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Électronicien-ne de Test et de Développement

**Formation de 2808 heures (22 mois)
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**
Homologuée Niveau 5 *

LE MÉTIER

L'**Électronicien-nes de Test et de Développement** participe au développement, à la réalisation et la mise au point de cartes et systèmes électroniques prototypes. Il définit et met en œuvre les procédures d'essais de l'équipement en développement, des appareils de mesure, des logiciels et des bancs de test. Il conduit les tests et essais et rédige les rapports correspondants. Ce technicien exerce principalement au sein des services étude, recherche et développement, ou dans des services industrialisation et méthode ou des plates-formes d'essais.

Les codes ROME de référence sont : H1202 - H1209.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Bonne expression orale et écrite et bonne compréhension du français indispensables > niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- Autonomie.
- Esprit logique et rigueur.
- Intérêt pour les sciences et techniques.
- Aptitude au travail en équipe, sens relationnel (contacts avec les utilisateurs et en interne).
- Dextérité manuelle.

OBJECTIFS

La Formation d'Électronicien-ne de Test et Développement permet d'acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires au stagiaire pour :

- Vérifier et valider le développement réalisé par simulation informatique.
- Concevoir le circuit imprimé en créant les pistes et les emplacements des composants sur la carte.
- Développer les programmes des composants programmables de la carte (micro-contrôleur, FPGA...).
- Définir les bancs de tests utilisés en production ou en mise au point d'équipements et d'assurer aussi le développement de leurs programmes.

MOYENS

Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalisé.

Poste de travail individuel (PC, équipements et matériels techniques).

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation s'organise sur 22 mois. L'intégralité de la première année s'effectue au sein de l'établissement. La seconde année se caractérise par deux périodes en entreprise (16 semaines au total).

Le titre professionnel E.T.D. est composé de quatre activités types :

Module Qualifiant – AT1 :

Développer les fonctions électroniques analogique et le circuit imprimé d'un équipement électronique

- Définir les fonctions électroniques analogiques sur un outil de CAO.
- Mettre au point les fonctions électroniques analogiques avec un outil de CAO.
- Concevoir le circuit imprimé d'une carte électronique standard avec un outil de CAO.

Module Qualifiant – AT2 :

Développer les fonctions électroniques numériques d'un équipement électronique

- Programmer et mettre au point les fonctions de bas niveau d'un microcontrôleur.
- Programmer et mettre au point les fonctions électroniques numériques simples d'un composant programmable (FPGA/CPLD).

Module Qualifiant – AT3 :

Mettre au point un prototype d'équipement électronique

- Réaliser tout ou partie d'un prototype d'équipement électronique.
- Contrôler par des mesures et tests les fonctions électroniques d'un prototype d'équipement électronique.
- Remédier aux anomalies des fonctions électroniques d'un prototype d'équipement électronique.

Module Qualifiant – AT4 :

Développer un banc de tests et de mesures d'un équipement

- Définir le banc de tests et de mesures d'un équipement.
- Développer l'application d'un banc de tests et de mesures.

Un travail sur le ciblage d'entreprises et le projet professionnel est effectué tout au long de la formation.

Les périodes de stage en entreprise :

Les périodes de stage en entreprise permettent de mettre en application les compétences acquises dans un contexte professionnel et de se professionnaliser sur des travaux réels et projets concrets.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Électronicien-ne de Contrôle et de Maintenance

**Formation de 2792 heures (22 mois)
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**
Homologuée Niveau 4 *

LE MÉTIER

L'**Électronicien-ne de Contrôle et de Maintenance** assure la mise en œuvre, la mise en service, la phase de contrôle de conformité et la partie maintenance d'équipements intégrant les technologies de l'électronique, de l'informatique et, le cas échéant, de la mécatronique.

A partir du dossier technique complet, de procédures et modes opératoires, il monte, assemble, fabrique des cartes ou câbles spécifiques et intègre les sous-ensembles dans les emplacements appropriés. Il effectue mesures et réglages et valide la continuité et les isollements des connexions entre les sous-ensembles de l'équipement. Il interconnecte les parties de l'équipement et met l'ensemble sous tension. Il télécharge les programmes, configure et paramètre les logiciels. Il travaille en autocontrôle et assure le suivi des opérations. A partir de spécifications de tests de conformité, il met en place différents modes et moyens de contrôle. Il effectue les tests, les mesures, les réglages et s'assure que les résultats sont conformes aux spécifications. Il met à jour les documents et consigne les résultats des tests. Il met en œuvre une procédure de contrôle de conformité qu'il valide auprès du client final ou donneur d'ordres.

Au moyen de méthodes, d'outils d'analyse et d'aide aux diagnostics, il identifie les dysfonctionnements et effectue la maintenance corrective.

L'Électronicien-ne intervient sur site client, ce qui nécessite des déplacements et éventuellement des horaires décalés, et/ou en atelier.

Les codes Rome de référence sont : I1305, H1504.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Autonomie.
- Esprit logique et rigueur.
- Intérêt pour les sciences et techniques.
- Aptitude au travail en équipe, sens relationnel (contacts avec les utilisateurs et en interne).
- Dextérité manuelle.
- Capacité à suivre une formation de niveau IV – niveau 4*
- Bonne expression orale et écrite et bonne compréhension du français indispensables > niveau B1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

* correspond au Niveau IV (Bac) dans l'ancienne nomenclature des niveaux de certification

OBJECTIFS

La formation permet d'acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires au stagiaire pour :

- Interconnecter les parties d'un équipement et sa mise sous tension
- Mettre en œuvre à partir des tests de conformité, des modes et moyens de contrôle.
- Réaliser des tests et les vérifications de conformité avec les spécifications.
- Mettre à jour des documents en consignnant les résultats des tests.
- Mettre en œuvre de procédures de contrôle de conformité qu'il valide auprès du client final ou donneur d'ordres.
- Identifier les dysfonctionnements et la réalisation de la maintenance corrective.
- Mettre à jour des documents en consignnant les résultats de son intervention.

MOYENS

Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalisé.

Poste de travail individuel (PC, équipements et matériels techniques).

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation s'organise sur une durée moyenne de 22 mois. L'intégralité de la première année s'effectue au sein de l'établissement. La seconde année se caractérise par plusieurs périodes en entreprise (16 semaines au total).

Le titre professionnel E.C.M. est composé de trois activités types :

Module qualifiant / AT 1 :

Réaliser la préparation et la mise en service d'un équipement électronique

- Préparer un équipement électronique.
- Interconnecter les énergies des différents constituants d'un équipement électronique et mettre sous tension.
- Configurer et paramétrer un équipement électronique.

Module qualifiant / AT 2 :

Contrôler la conformité d'un équipement électronique

- Assembler et mettre en service un système ou banc de tests.
- Effectuer les tests d'un équipement électronique.
- Valider la procédure de contrôle de conformité auprès du client ou donneur d'ordres.

Module qualifiant / AT 3 :

Assurer la maintenance d'un équipement électronique

- Diagnostiquer les causes d'un dysfonctionnement d'un équipement électronique.
- Remettre en état de fonctionnement un équipement électronique.
- Gérer le suivi d'une intervention de maintenance sur un équipement électronique.

Les périodes de stage en entreprise :

Un travail sur le ciblage d'entreprises et le projet professionnel est effectué en parallèle. Les périodes de stage en entreprise permettent de mettre en application les compétences acquises dans un contexte professionnel et de se professionnaliser sur des travaux réels et projets concrets.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Installateur-trice Dépanneur-e en Informatique

**Formation de 2284 heures (18 mois)
dont 455 heures en entreprise (13 semaines)**
Homologuée Niveau 3 *

LE MÉTIER

L'**installateur dépanneur en informatique** met en service, dépanne et reconditionne les équipements informatiques fixes ou mobiles en atelier, sur site ou dans environnement commercial. L'emploi s'exerce dans une structure commerciale, en magasin informatique, en tant qu'indépendant, au sein d'une entreprise de services du numérique (ESN) ou dans un service intégré à une structure publique.

L'installateur dépanneur en informatique réalise l'installation initiale du matériel (poste de travail, équipements mobiles...) et assure les mises à jour. Il intervient sur l'équipement informatique ou mobile pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements. Il prend en compte la gestion du réseau, la sécurité des équipements et des données personnelles. Il informe et accompagne le client ou l'utilisateur dans l'utilisation des équipements.

Au sein d'entreprises spécialisées dans le reconditionnement d'équipements informatiques, il traite les différents équipements, dans le respect de l'environnement, conformément aux normes européennes sur les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). Il met en service ou revalorise les équipements fixes ou mobiles.

Différents débouchés et postes sont possibles, parmi lesquels :

- Agent de reconditionnement.
- Agent de récupération.
- Agent de maintenance en informatique.
- Technicien SAV.
- Technicien déploiement.

Cet emploi comporte des contraintes de délais et de durée d'intervention et requiert habileté manuelle et minutie.

Le code ROME de référence est : I1401.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Lire, écrire et comprendre le français > Niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).
- Intérêt pour l'informatique.
- Curiosité technique (veille et mise à jour régulière de connaissances).
- Aptitude au travail en équipe.
- Sens relationnel et du service.

OBJECTIFS

De niveau 3 (selon le nouveau cadre national des certifications professionnelles) et d'une durée de dix-huit mois, la formation I.D.I. s'organise en modules avec des apports théoriques et des mises en situation professionnelle. La formation intègre aux modules qualifiants, un accompagnement au projet ainsi que deux stages en entreprise.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne les stagiaires pendant la formation :

- Formateurs.
- Psychologue, référent médical, assistante sociale.
- Secrétaire sociale et de formation.
- Un Chargé d'appui au projet du stagiaire et une Chargée de développement des partenariats interviennent en soutien à la recherche de stages et d'emplois.

Chaque stagiaire dispose d'un PC individuel.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les mises en situation pédagogique sont réalisées au plus proche des conditions réelles, sur des équipements informatiques récents.

Module préparatoire : 3 mois

Il permet d'acquérir les connaissances et postures nécessaires, pour développer avec le meilleur bénéfice possible, les savoir-faire travaillés au cours des modules qualifiants.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La découverte du poste informatique.
- Les bases techniques nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre des systèmes informatiques.
- Travail sur la communication écrite et l'expression à l'oral.
- L'accompagnement au projet du bénéficiaire.

Module Qualifiant AT 1 : 5 mois

Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles

Ce bloc métier permet de développer des savoir-faire requis pour le déploiement et la personnalisation des postes de travail. Le module permet également à l'I.D.I. de raccorder des équipements à un réseau informatique et de renseigner les utilisateurs. Les différentes activités pratiquées approfondissent la mise en service et la sécurisation des équipements informatiques fixes et mobiles.

- Installer un système ou déployer une image sur un poste client fixe ou mobile
- Configurer, paramétrer et personnaliser un équipement informatique fixe ou mobile
- Raccorder un équipement fixe ou mobile à un réseau
- Informer et conseiller le client ou l'utilisateur

Module Qualifiant AT 2 : 6 mois

Dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes et mobiles

Ce module métier permet de développer des savoir-faire nécessaires à l'activité, d'intégrer un PC à partir de pièces détachées et d'installer des logiciels. Les situations professionnelles de référence mises en œuvre permettent de dépanner et reconditionner des équipements informatiques fixes ou mobiles.

- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement informatique fixe ou mobile
- Vérifier, identifier, trier un équipement informatique fixe ou mobile d'occasion
- Revaloriser et intégrer un équipement fixe ou mobile

Préparation à l'examen, et accompagnement vers l'emploi.

Les périodes de stage en entreprise : 7 semaines après l'activité 1 et 6 semaines après l'activité 2.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux

**Formation de 2296 heures (18 mois)
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**
Homologuée Niveau 5 *

LE MÉTIER

Le/la **Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux (T.S.S.R.)** participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise.

Il/Elle assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique.

Quotidiennement, il/elle vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées, il/elle surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il/elle reçoit des alertes.

Il/Elle maintient et exploite le domaine ActiveDirectory et les ressources partagées.

Les codes ROME de référence sont : M1810, M1801 I1401.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Sens du service et de la relation client.
- Bonne expression orale et écrite > Niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).
- Esprit logique et rigueur dans le suivi de procédures.
- Goût pour la technique et adaptabilité permanente aux évolutions technologiques.
- Aptitude au travail en équipe.
- La compréhension de l'anglais est nécessaire aux missions.
- Limitations à l'exercice du métier : difficultés relationnelles.

OBJECTIFS

La formation T.S.S.R. prépare professionnellement les stagiaires :

- À la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique.
- À l'intervention sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure.
- À assister les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique et à contribuer au développement des compétences des utilisateurs.
- À vérifier quotidiennement que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées,
- À surveiller tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et à réagir lors de la réception des alertes.

* correspond au Niveau III (BTS) dans l'ancienne nomenclature des niveaux de certification

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : une équipe pédagogique et une équipe Médico-Psycho-Sociale.

Chaque stagiaire dispose d'un PC et matériel informatique individuel.

Un Chargé d'appui au projet du stagiaire et une Chargée de développement des partenariats interviennent en soutien à la recherche de stages et d'emplois.

PROGRAMME DE LA FORMATION

De niveau 5 (selon le nouveau cadre national des certifications professionnelles) et d'une durée de 22 mois, la formation T.S.S.R. s'organise en modules avec des apports théoriques et des mises en situation professionnelle. La formation intègre aux modules qualifiants un accompagnement au projet ainsi que 2 stages de 8 semaines en entreprise.

Module préparatoire

Module qualifiant /AT 1 :

Assister les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique

- Mettre en service un équipement numérique
- Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques
- Gérer les incidents et les problèmes
- Assister à l'utilisation des ressources collaboratives

Module qualifiant /AT 2 :

Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée

- Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie
- Sécuriser les accès à Internet
- Maintenir et exploiter un environnement virtualisé
- Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows
- Maintenir et exploiter un serveur Linux

Module qualifiant /AT 3 :

Maintenir, exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation.

- Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers
- Automatiser les tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants
- Superviser l'infrastructure
- Intervenir dans un environnement de Cloud Computing
- Assurer sa veille technologique

Des modules d'enseignement de l'anglais sont dispensés tout au long de la formation.

Préparation à l'examen du titre et accompagnement vers l'emploi (4 semaines).

La durée totale des stages en entreprise est de 16 semaines. Durant ces périodes, les compétences métiers délivrées dans les modules qualifiants sont mises en pratique et confrontées à la réalité du secteur d'activité de l'entreprise. Cette période facilite l'insertion professionnelle et peut être un tremplin vers l'emploi.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Technicien-ne Assistant-e en Informatique

**Formation de 2280 heures (18 mois)
dont 420 heures en entreprise (12 semaines)**
Homologuée Niveau 4 *

LE MÉTIER

Le (la) **technicien(ne) d'assistance en informatique** assiste et dépanne les utilisateurs d'équipements informatiques et numériques en entreprise ou chez les particuliers. Il (elle) installe, met en service, diagnostique les dysfonctionnements et dépanne les équipements. Il (elle) assiste les utilisateurs et les clients.

Le (la) technicien(ne) d'assistance en informatique exerce son activité auprès de clients internes dans une entreprise utilisatrice de l'informatique ou de clients externes, dans une collectivité territoriale, dans une société de services informatiques (SSI), une structure commerciale grand public ou en indépendant. Son rôle peut s'étendre à l'intégration et la gestion d'un réseau. Il met en place les outils de sécurité (authentification, antivirus, pare-feu...) sur les équipements numériques. Il réalise les sauvegardes afin de limiter la perte de données des utilisateurs.

Le code ROME de référence est : I1401.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Capacités d'analyse, sens de l'observation.
- Capacité au raisonnement logique et à l'abstraction.
- Rigueur dans le suivi de procédures qualité et de sécurité.
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit et une bonne compréhension > Niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).
- Aptitude au travail en équipe. Autonomie.
- Sens de l'initiative et de l'organisation.

OBJECTIFS

- Assister les utilisateurs de bureautique
- Préparer ou remettre en état un équipement informatique
- Installer, déployer, configurer et mettre à jour un poste de travail informatique
- Diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique
- Sécuriser un équipement informatique et ses données

MOYENS

Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalisé.

Chaque stagiaire dispose d'un PC et matériel informatique individuel.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les mises en situations pédagogiques s'effectuent au plus proche des conditions réelles, sur des équipements informatiques récents. La formation s'organise en quatre modules et deux périodes en entreprise.

Module préparatoire (4 mois)

Il permet d'acquérir les connaissances et la posture nécessaires pour développer les savoir-faire travaillés au cours des modules qualifiants.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La prise en main du poste informatique.
- Les bases techniques nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des systèmes informatiques.
- Les outils bureautiques.
- La communication orale et écrite > tout au long de la formation.
- La construction du projet professionnel > tout au long de la formation.
- Veille, recherche d'entreprises, construction d'un réseau, prospection par courrier et par téléphone.

Module qualifiant / AT 1 : 4 mois

Intervenir et assister sur poste informatique auprès des entreprises et des particuliers.

Ce module permet d'acquérir les compétences nécessaires à la remise en état, l'installation, la configuration des postes de travail. Il porte également sur la sécurisation des équipements informatiques fixes ou mobiles et des données, le respect de procédures, le diagnostic et la résolution des dysfonctionnements.

- Assister les utilisateurs de bureautique.
- Préparer ou remettre en état un équipement informatique.
- Installer, déployer, configurer et mettre à jour un poste de travail informatique.
- Diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique.
- Sécuriser un équipement informatique et ses données.

Module qualifiant / AT 2 : 3 mois

Assister en centres de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers.

Ce module permet de développer les compétences nécessaires à l'intervention en milieu professionnel ou domestique, sur site ou à distance, au conseil et à la formation, à la présentation de solutions chiffrées, à la gestion et au suivi des parcs informatiques.

- Apporter un support technique dans un contexte commercial.
- Assister les utilisateurs d'informatique mobile.
- Traiter un incident dans un centre de services et participer au suivi du parc.

Module qualifiant / AT 2 : 4 mois

Intervenir et assister sur les accès et services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers.

Ce module renforce les compétences professionnelles dans les technologies des réseaux.

- Intervenir sur une infrastructure réseau.
- Installer et configurer un service réseau.
- Intervenir sur un annuaire réseau et son environnement.
- Déployer des applications et personnaliser les postes client.
- Mettre en œuvre un accès haut débit et la téléphonie sur IP.
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'accès à un réseau.
- Préparation à l'examen, accompagnement vers l'emploi.

Les stages en entreprise : 12 semaines au total. Le projet professionnel est l'élément clé de la réinsertion professionnelle. Il requiert pour le stagiaire un investissement permanent, indispensable à la réussite du parcours. Le stagiaire recherche des entreprises pour réaliser des visites et pour découvrir différents types de postes et environnements de travail. Pour les stages, il doit faire preuve d'autonomie dans ses démarches vers l'entreprise. Pour cela, il est préparé et soutenu par l'équipe.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Secrétaire Assistant-e Médico-Social-e

**Formation de 2470 heures (19,5 mois)
dont 455 heures en entreprise (13 semaines)**
Homologuée Niveau 4 *

LE MÉTIER

Le/La **Secrétaire Assistant-e Médico-Social-e** prend en charge, au sein des structures médicales et sociales et dans un environnement informatisé, les travaux administratifs et la logistique des différents services spécialisés.

Il/Elle utilise le vocabulaire et les techniques spécifiques au secteur dans le respect des procédures et des réglementations en vigueur.

Il/Elle est le relais de l'information entre les équipes médicales, paramédicales ou sociales et les usagers.

Qualités humaines envers des publics fragilisés, responsabilisation au regard du secret professionnel, rapidité et adaptabilité seront des atouts prépondérants dans l'exercice de ce métier. Un bon niveau de français sera indispensable pour accéder à l'emploi.

Le/La Secrétaire Assistant-e Médico-Social-e trouve sa place dans tous les types d'établissements à caractère médical et/ou social (publics ou privés).

L'emploi ou le métier s'exerce avec un degré d'autonomie et de responsabilité qui varie selon l'organisation, la taille et le domaine d'activité de l'établissement.

Le code ROME de rattachement est le M1609 (Secrétariat et assistant médical ou médico-social).

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire. Pour accéder à cette formation, aucun diplôme préalable n'est exigé. Ce sont les services psychotechniques et la MDPH qui évaluent les aptitudes requises.

LA FORMATION

La durée de la formation est de 19,5 mois. Le groupe en formation est composé de 14 personnes (hommes et femmes)

Elle est dispensée par des formateurs-trices certifié-e-s justifiant d'une expérience professionnelle (5 ans minimum). Toutes et tous sont titulaires d'un titre ou d'un diplôme de niveau supérieur à celui enseigné.

Nos équipes de formateurs-trices mettent en œuvre une pédagogie :

- adaptée aux adultes.
- diversifiée : les méthodes tiennent compte des situations rencontrées.
- qui s'appuie sur l'individu : le projet individuel est pris en compte et favorisé.
- qui valorise l'expérience des stagiaires.

La formation débute par une période de 4 mois, au cours de laquelle sont abordés :

- l'acquisition des méthodes de travail.
- l'entraînement à l'organisation et à la gestion du temps.
- la connaissance du milieu médico-social et de son environnement juridique et économique.
- l'apprentissage des techniques de base du secrétariat et de la bureautique.
- l'apprentissage du vocabulaire médical, de l'anatomie et des techniques spécifiques au secteur d'activité.

La partie qualifiante de la formation s'articule autour de 3 activités :

Activité 1 : Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités

- Produire des documents professionnels courants.
- Communiquer des informations par écrit.
- Assurer la traçabilité et la conservation des informations.
- Accueillir un visiteur et transmettre des informations oralement.
- Planifier et organiser les activités de l'équipe.

Activité 2 : Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'utilisateur

- Renseigner et orienter le public dans un service sanitaire, médico-social ou social.
- Planifier et gérer les rendez-vous de patients ou d'utilisateurs.
- Assurer la prise en charge médico-administrative et sociale du patient ou de l'utilisateur.

Activité 3 : Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur

- Retranscrire des informations à caractère médical ou social.
- Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers de patients ou d'utilisateurs.
- Coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur.
- Élaborer et actualiser des tableaux de suivi dans un service sanitaire, médico-social ou social.

Trésorerie : enregistrement de trésorerie et initiation aux budgets.

Logiciels : Word, Excel, Access, Powerpoint, Messagerie, Internet, Progiciels médicaux.

Période en Entreprise : la formation est ponctuée par 2 Périodes en Entreprise (PE) respectivement de 6 et 7 semaines. Celles-ci permettent au stagiaire d'acquérir une représentation concrète du métier et d'appliquer les compétences acquises en lien avec son projet professionnel.

Anglais : Être capable de réceptionner/accueillir un appel téléphonique et/ou un visiteur et de l'orienter en fonction de sa demande.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Conseiller-ère Relation Client à Distance

**Formation de 1552 heures (12 mois)
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**
Homologuée Niveau 4 *

LE MÉTIER

Au cœur de la relation client multicanal, par téléphone et via des canaux digitaux tels que le courriel, le « sms », et parfois en utilisant le dialogue en direct (le « chat »), le/la **Conseiller-ère Relation Client à Distance** accueille, renseigne, conseille, assiste des entreprises ou des particuliers, vend des produits et/ou des services, avec une démarche de fidélisation client. Ses missions varient en fonction de l'activité de l'entreprise ou de la structure.

Ce métier s'exerce en centre de relation client intégré à l'entreprise ou externalisé, chez un prestataire de services, généralement au sein d'une équipe encadrée par un-e responsable superviseur.

Des adaptations de poste sont possibles, en fonction des situations de handicap et besoins spécifiques.

Les codes ROME de référence sont D1408 et M1401

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

Des adaptations de poste et l'alternance station debout-assise sont possibles. Ce métier ne convient pas à des personnes rencontrant des difficultés relationnelles.

PRÉ-REQUIS

- Bonne élocution. Aisance relationnelle.
- Sens du service.
- Esprit d'équipe.
- La compréhension de la langue française orale et écrite est indispensable > Niveau B1-B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

OBJECTIFS

La formation prépare le stagiaire au métier de Conseiller Relation Client à Distance, et permet au candidat de se positionner sur différents types de poste selon son projet et son objectif individuel.

La formation permet d'acquérir une solide culture commerciale permettant des évolutions de poste pour la suite du parcours professionnel.

MOYENS

Salle de formation, avec plateau technique pour les mises en situation professionnelle. Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalisé.

Poste de travail individuel (PC, équipements et matériels techniques).

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation dure 12 mois, période préparatoire et stages inclus. Les deux modules qualifiants sont suivis d'un stage en entreprise.

Module préparatoire : 12 semaines

Il permet d'acquérir les fondamentaux de la relation client et de professionnaliser sa communication orale et écrite, ainsi que des connaissances en bureautique utiles aux missions d'un C.R.C.D.

Il permet également la découverte de différents environnements professionnels, de définir une orientation et de se préparer à la recherche de stage.

- Les bases de la communication à distance et les écrits professionnels.
- La bureautique, les Technologies de l'Information et de la Communication.
- Les missions du C.R.C.D., l'environnement de travail.
- Le projet professionnel et la préparation à la recherche de stage.

Module qualifiant AT 1 : 8 semaines

Assurer des prestations de services et de conseil à distance.

- Réaliser des enquêtes, des études et des sondages par téléphone.
- Délivrer une information ou un renseignement administratif à l'utilisateur.
- Apporter une assistance de niveau 1 au client.
- Informer et conseiller le client dans le cadre d'une relation commerciale.

Module qualifiant AT 2 : 8 semaines

Réaliser des actions commerciales à distance.

- Réaliser des actions de prospection par téléphone.
- Réaliser des réservations, des commandes et des ventes additionnelles.
- Vendre des produits et des services.
- Participer à des campagnes de fidélisation et de rétention.
- Assurer le recouvrement amiable de créances.

Compétences transversales de l'emploi :

- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Gérer des dossiers en relation client à distance.
- Utiliser les technologies de la relation client
- Participer à une démarche qualité en relation client

La durée totale de stage est de 16 semaines. L'établissement accompagne les stagiaires dans leurs recherches de stages, au travers du réseau d'entreprises partenaires. Les périodes en entreprise sont un tremplin vers l'insertion professionnelle.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Vendeur-se Conseil en Magasin

**Formation de 1552 heures (12 mois)
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**
Homologuée Niveau 4 *

LE MÉTIER

Le/la **Vendeur-se Conseil en Magasin** assure la vente de produits et de services associés auprès d'une clientèle de particuliers ou parfois de professionnels qu'il/elle accueille sur son lieu de vente, conseille et fidélise. Interlocuteur-trice privilégié-e, il/elle personnalise la relation et accompagne le client engagé dans un parcours d'achat. Il/elle maîtrise l'ensemble du dispositif de commercialisation : point de vente et internet et il/elle connaît l'organisation du circuit d'approvisionnement et de distribution. Il/Elle participe à la tenue ainsi qu'à l'animation du rayon et contribue aux résultats de son linéaire ou du point de vente en fonction des objectifs fixés par sa hiérarchie. Le/La vendeur-se conseil en magasin exerce dans tous types de points de vente, grandes, moyennes et petites surfaces qui proposent des produits nécessitant une vente conseil en face à face (habillement, accessoires à la personne, décoration et équipement du foyer, sport et loisirs, négoce et bricolage...).

Les codes ROME de référence sont D1209, D1210, D1211, D1212, D1214.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

Le métier ne convient pas à des personnes en situation de handicap moteur sévère, avec station debout pénible. Il requiert une aptitude au port de charges légères. Des adaptations de poste et l'alternance de la station debout-assise sont possibles.

PRÉ-REQUIS

- Présentation soignée. Aisance relationnelle.
- Bonne communication.
- Sens du service.
- La compréhension de la langue française orale et écrite est indispensable > Niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

OBJECTIFS

La formation prépare le stagiaire au métier de Vendeur-se Conseil et lui permet d'acquérir les compétences nécessaires au poste pour vendre, conseiller, fidéliser une clientèle, mais aussi gérer un point de vente, ou une gamme de produits au sein d'une enseigne. La formation permet d'acquérir une solide culture commerciale permettant des évolutions de poste pour la suite du parcours professionnel.

MOYENS

Salle de formation équipée, avec un plateau technique pour les mises en situation professionnelle.
Une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne les stagiaires :

- Formateurs techniques
- Une psychologue
- Un référent médical
- Une assistante sociale
- Secrétaires sociales et de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module préparatoire : 12 semaines

- Connaissance du métier et de l'environnement de travail.
- Exploration de différents univers marchands, points de vente, enseignes.
- Bureautique et technologies de l'information et de la communication.
- Communication orale et écrite.
- Culture commerciale et culture client.
- Consolidation du projet professionnel.
- Préparation à la recherche de stage (CV, lettres de motivation, entretien, TRE...).

Module qualifiant AT 1 : 8 semaines

Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente.

- Assurer une veille sur les produits et services proposés par l'enseigne.
- Contribuer à la tenue et à l'animation de l'espace de vente.
- Participer à la gestion des flux marchandises.

Module qualifiant AT 2 : 8 semaines

Vendre et conseiller le client en magasin

- Mener un entretien de vente de produits et de prestations de services en magasin.
- Consolider l'acte de vente lors de l'expérience client en magasin.
- Prendre en compte les objectifs fixés pour organiser sa journée de vente.

Compétences transversales de l'emploi :

- Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer).
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service.
- Utiliser les outils connectés en lien avec son activité.

Les périodes de stage en entreprise :

- La durée totale de stage est de 16 semaines.
- Le stagiaire intègre une boutique, une enseigne dans un univers marchand choisi.

L'établissement accompagne les stagiaires dans leurs recherches de stages, au travers du réseau d'entreprises partenaires. Les périodes en entreprise sont un tremplin vers l'insertion professionnelle.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Technicien-ne de Maintenance et Travaux en Systèmes de Sécurité Incendie

**Formation de 2 792 heures (22 mois)
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**
Homologuée Niveau 4 *

LE MÉTIER

Le/la technicien-ne de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie est chargé-e d'assurer le suivi technique de chantier, de mettre en service et de maintenir, en tenant compte de la réglementation en vigueur, des installations de sécurité incendie, au sein des établissements recevant du public par exemple.

À partir du dossier technique d'installation réalisé par un bureau d'étude et mis à sa disposition par son responsable, le/la technicien-ne réalise le suivi technique du chantier, réalise et contrôle les raccordements des équipements centraux et procède aux paramétrages, aux essais ainsi qu'à la réception technique du système de sécurité incendie.

Il/elle forme le client ou l'exploitant à l'utilisation des systèmes installés et assure, dans le cadre d'un contrat passé avec le client, les interventions de maintenance préventive et corrective.

Le code ROME de référence est : **I 1307**

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

La formation est ouverte aux personnes bénéficiant d'une correction auditive ou visuelle ainsi que celles possédant une prescription de contre-indication du port de charges. De fréquents déplacements sont à prévoir dans l'exercice du métier.

PRÉ-REQUIS

- Formation technique de niveau CAP à BEP appréciée, valorisée par une pratique professionnelle significative ou niveau Bac.
- Sens des responsabilités et rigueur dans le suivi des procédures.
- Compréhension du Français (Niveau B2 du CECRL**).

OBJECTIFS

La formation forme des techniciens de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie qui auront en charge d'assurer le suivi technique de chantier, de mettre en service et de maintenir, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des installations de sécurité incendie, dans les établissements recevant du public.

Les entreprises et organismes accessibles après passage du titre :

- Organismes d'évaluation de conformité.
- Entreprises de sécurité d'envergure nationale disposant d'un département sécurité incendie.
- Entreprises locales spécialisées dans la maintenance de systèmes de sécurité.
- Fabricants et fournisseurs de matériels de sécurité incendie.

* correspond au Niveau IV (BAC) dans l'ancienne nomenclature des niveaux de certification

** Cadre Européen Commun de Référence Linguistique

MOYENS

Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalisé.

Chaque stagiaire dispose d'un PC et des outils individuels indispensables à un technicien. Les apprentissages s'effectuent sur des équipements de Système de Sécurité Incendie réels.

PROGRAMME DE LA FORMATION

D'une durée de **22 mois**, la formation intègre une phase préparatoire. Elle précède celle de professionnalisation qui est organisée en deux modules qualifiants. Les apprentissages alternent un accompagnement à la réalisation du projet professionnel ainsi que **deux périodes en entreprise de 8 semaines chacune**.

Module préparatoire : 32 semaines

Il permet d'acquérir les bases de l'électricité et de l'électronique orientées systèmes de sécurité, de même que l'utilisation des outils de bureautique, l'acquisition des règles et l'exploitation d'un dossier d'installation d'un système dans le domaine du courant faible.

Il permet également la découverte de différents environnements professionnels, de définir une orientation, et de se préparer à la recherche de stage.

- Bases de l'électricité niveau 1
- Bases de l'électricité niveau 2 (Sensibilisations aux schémas électriques dans le résidentiel et sensibilisation aux risques électriques de niveau BR)
- Bases de l'électronique
- Réalisation de l'installation d'un système d'alarme simple (acquisition du concept des boucles de surveillance, lecture et compréhension d'un dossier d'installation)
- Réalisation de l'installation et programmation d'un système de sécurité à bus (adressable)

Module qualifiant AT1 : 22 semaines

Réaliser le suivi technique de chantier et la mise en service d'un système de sécurité incendie

- Réaliser le suivi technique de chantier d'un système de sécurité incendie
- Réaliser le raccordement des équipements centraux d'un système de sécurité incendie
- Réaliser les paramétrages et les essais d'un système de sécurité incendie
- Assurer la réception technique d'une installation de système de sécurité incendie

Module qualifiant AT2 : 18 semaines

Réaliser la maintenance préventive et corrective d'un système de sécurité incendie

- Préparer et organiser les interventions de maintenance de systèmes de sécurité incendie
- Effectuer les actions de maintenance préventive et les essais fonctionnels d'un système de sécurité Incendie
- Effectuer l'intervention de maintenance corrective d'un système de sécurité incendie
- Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie

Les périodes de stage en entreprise :

La durée totale de stage est de 16 semaines.

L'établissement accompagne les stagiaires dans leurs recherches de stages et d'emploi, et a développé un réseau d'entreprises partenaires. Les périodes en entreprise sont un tremplin vers l'emploi, pour une insertion professionnelle facilitée.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**

Formation de 744 heures (6 mois)



La formation **Remise à Niveau (RAN)** est une étape identifiée comme nécessaire avant l'entrée en formation qualifiante.

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ayant besoin de se remettre à niveau et ayant un projet professionnel.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

La formation est axée sur la compréhension et l'expression écrite.

- Savoir lire > niveau B1 du **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : le stagiaire est capable de comprendre des textes simples.
- Écrire en français > niveau A1 du **CECRL** : le stagiaire est capable de rédiger des phrases simples isolées.

Avoir un projet professionnel identifié et validé.

OBJECTIFS

Acquérir ou consolider les savoirs de base nécessaires à l'intégration d'une formation qualifiante.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne les stagiaires :

- Deux formateurs référents.
- Une psychomotricienne.
- Une psychologue.
- Un référent médical.
- Une assistante sociale.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé.

Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Les formateurs adaptent le parcours aux besoins et au rythme d'apprentissage des stagiaires en fonction de leur projet professionnel.

Accueil et mise en place du parcours de formation personnalisé : 2 semaines.

Tests d'évaluation d'entrée en vue d'établir un programme personnalisé, en lien avec le projet de formation.

Phase d'apprentissage : 21 semaines.

Français, mathématiques, « remue-méninges », bureautique, communication, relaxation et atelier corporel.

Bilan à mi-parcours avec évaluation intermédiaire : il permet de mesurer la progression du stagiaire et d'adapter la suite du parcours en fonction des besoins identifiés (exemple : renfort en français).

Évaluation et synthèse finale : 2 semaines.

Tests d'évaluation de fin de formation

ATELIERS PRINCIPAUX

L'approche pédagogique vise à développer l'autonomie du stagiaire dans ses apprentissages.

Français :

Les bases de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe.
La compréhension de texte et de consignes.
Les écrits de la vie quotidienne, les écrits professionnels.

Mathématiques :

Les bases du calcul et de la géométrie.
Les connaissances mathématiques spécifiques aux différents secteurs et activités professionnels.

« Remue-méninges » :

Entraînement au raisonnement logique.

Communication :

Les bases de la communication orale, avec mises en situation dans différents contextes de la vie quotidienne et professionnelle.

Bureautique :

Les bases de l'utilisation de l'outil informatique, découverte des logiciels de traitement de texte et tableur, navigation et recherche Internet, messagerie électronique.

Relaxation – atelier corporel :

Gestion du stress, travail sur la concentration et la mémoire, sensibilisation aux gestes et postures.

Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Français Langue Étrangère

Formation de 1116 heures (9 mois)



Pour chaque stagiaire, la formation en **Français Langue Étrangère (F.L.E.)** doit favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la langue française dans une perspective de réadaptation professionnelle et sociale. Elle s'inscrit dans une démarche active d'insertion. Elle prépare le stagiaire à d'autres actions : élaboration de projet, parcours qualifiant ou professionnalisant, remise à niveau...

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) rencontrant des obstacles à l'insertion du fait de leur niveau en français, à l'oral et/ou à l'écrit.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

Comprendre et appliquer des consignes orales et écrites.

Niveau A1.1 en français selon le **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) :

- **À l'oral**, être en capacité de comprendre et de produire quelques expressions familières et quotidiennes, des énoncés très simples ; d'identifier et de répondre à des questions simples.
- **À l'écrit**, être en capacité de recopier des mots ou des messages brefs, de donner des informations par un message très simple.

Un test de positionnement est réalisé par notre établissement permettant d'avoir des niveaux FLE et post alpha les plus homogènes possibles dans chaque section.

OBJECTIFS

Pour le stagiaire, la formation de Français Langue Étrangère vise à acquérir, renforcer, ou consolider les bases du français, les compétences communicatives et linguistiques.



MOYENS

Une équipe d'encadrement pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Formateur-trice-s.
- Une psychologue.
- Une référente médicale.
- Une assistante sociale.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé.

Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

D'une durée de neuf mois, la formation F.L.E. est exclusivement axée sur l'apprentissage du français.

Le parcours est personnalisé et les rythmes s'adaptent aux besoins des participants. Les apprentissages se déroulent en cours collectif, individualisé et en sous groupes.

La formation s'organise autour de 9 thèmes :

- L'identité et la famille.
- Le logement.
- Le corps humain et la santé.
- L'alimentation.
- Les commerces, les achats, l'argent et les services bancaires.
- Les activités quotidiennes, les loisirs, les vacances.
- Les transports et l'environnement.
- La ville, les lieux et les services publics.
- La formation et l'emploi.

La progression des stagiaires est évaluée à la fin de chaque thème, ces évaluations permettent de vérifier les acquis.

Un bilan à mi-parcours est réalisé et permet de positionner le stagiaire sur les examens **D.I.L.F.** (Diplôme Initial en Langue Française) ou **D.E.L.F.** (Diplôme d'Études en Langue Française) selon l'évaluation de leur progression et niveau.

La préparation à l'examen est réalisée tout au long des semaines suivant l'évaluation.

Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON
41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Projet ISE

Formation de 620 heures (5 mois)

Projet ISE

Le **Projet ISE** est un accompagnement personnalisé et ajusté s'adressant aux personnes en situation de Handicap. Cette action leur permet d'élaborer des pistes professionnelles pour en faire émerger un projet réaliste, réalisable et compatible avec leurs limitations de santé. L'objectif est de concrétiser leur reconversion ou leur insertion professionnelle.

La spécificité de Projet ISE consiste à découvrir principalement les métiers de services, les secteurs techniques, industriels et des nouvelles technologies. Toutefois, une ouverture est possible sur d'autres horizons professionnels.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

Personnes bénéficiant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) souhaitant élaborer un projet en découvrant notamment les métiers de l'Industrie et des Services aux Entreprises.

Le stagiaire perçoit une rémunération de l'A.S.P. pendant la formation.

PRÉ-REQUIS

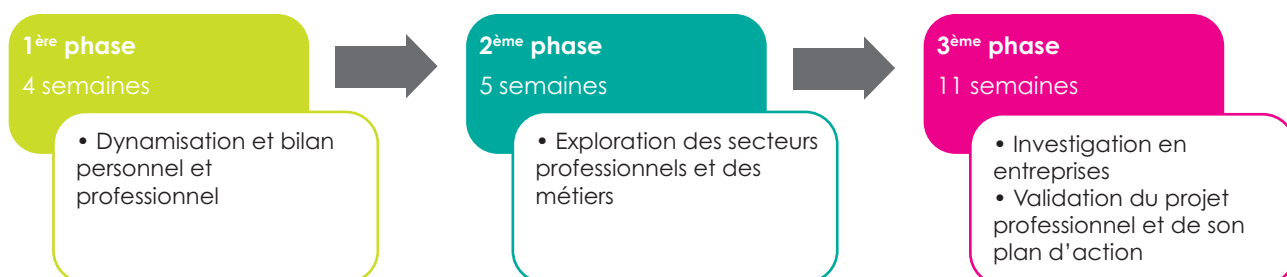
- Savoir lire et écrire.
- Être dans une démarche de construction de projet.
- État de santé stabilisé.

OBJECTIFS

- Se mobiliser dans l'objectif d'une reconversion professionnelle.
- (Re)trouver un rythme compatible avec l'environnement professionnel.
- Gagner en confiance et en autonomie en s'appuyant sur ses compétences et potentialités.
- Renforcer sa communication (orale et écrite) et sa posture professionnelle.
- Développer son réseau de relations et construire sa place dans le milieu professionnel.
- Construire son projet professionnel et les différentes étapes de son plan d'action.

MOYENS

- Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires : deux formateurs, une psychologue, une infirmière, une assistante sociale.
- Ce suivi personnalisé s'appuie sur l'avis du (des) médecin(s) référent(s) (généraliste, rhumatologue, psychiatre) et du kinésithérapeute.
- La salle de formation est équipée de postes de travail individuels et d'une zone de regroupement pouvant être aménagée (équipements ergonomiques).



1^{er} PHASE : Dynamisation et Bilan personnel et professionnel

4 Semaines

- Identifier ses **compétences**, ses **qualités**, ses **potentiels** et **savoirs être** en se les réappropriant pour les mobiliser et les transférer dans un futur projet professionnel en tenant compte de ses **contre-indications médicales**.
- Faire émerger un projet **réaliste et réalisable** compatible avec soi, « ce que je suis, ce que je veux et ce que je peux » et l'environnement professionnel.

*Reprendre confiance en soi et en ses potentiels
Reconstruire une identité professionnelle
Repérer ses compétences transférables*

2^e PHASE : Exploration des secteurs professionnels et des métiers

5 semaines

- **Découvrir** et **explorer** les différents secteurs professionnels dans l'objectif de **faire émerger ses hypothèses métiers compatibles avec ses différents critères**.
- **Se renseigner** sur les environnements professionnels et les métiers visés : tâches et activités, conditions de travail, débouchés, marché de l'emploi...
- Permettre à chacun d'**élaborer ses supports personnalisés** orientés sur le(s) projet(s) professionnel(s) : CV, LM, mails... afin d'**engager** et d'**optimiser ses démarches** vers l'entreprise.

*Élaborer et choisir son projet professionnel en toute connaissance
Gagner en confiance et en autonomie dans ses démarches en entreprise
Redevenir auteur et acteur de son parcours professionnel*

3^e PHASE : Investigations en entreprises et validation du projet professionnel

11 semaines

Enquêtes métiers - stages découverte - salons professionnels - visites d'organismes de formation

- Exploration des métiers contextualisés dans leur environnement professionnel.
- Sortir de la représentation d'un métier pour en **vérifier la réalité**.
- **Vérifier** et **valider** la compatibilité du projet avec les **limitations de santé**.

➡ **Objectif final** : *Confirmer et valider son projet professionnel et Identifier son plan d'action*

LES ATELIERS TRANSVERSAUX

Les ateliers de communication

- Développer les compétences relationnelles et comportementales de chacun dans le but de se projeter de manière sereine dans le monde professionnel
- Valoriser son image professionnelle, retrouver confiance et estime de soi
- Trouver une posture de confort dans les situations à enjeux
- Permettre à la personne de redevenir acteur de son parcours

Les ateliers techniques

- Identifier les capacités et aptitudes pour les activités nécessitant dextérité manuelle, minutie, représentation dans l'espace...
- Évaluer la compréhension et l'application des consignes et des procédures
- Découvrir des gestes professionnels techniques afin d'identifier des pistes professionnelles

Les ateliers bureautiques

- Se familiariser avec l'outil informatique et son environnement (pack office, web, messagerie...) en vue d'engager et d'optimiser ses démarches en entreprise

Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON
41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Formation de 744 heures (6 mois)



Accès 5 est un dispositif de soutien et d'accompagnement proposé par l'Association Ambroise Croizat, dispensé aux centres Jean Pierre Timbaud et Suzanne Masson.

Au travers d'ateliers en groupe et d'entretiens individuels, le stagiaire construit un projet adapté à sa situation de handicap, ses possibilités d'apprentissage et ses potentiels.

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues «travailleurs handicapés» sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) souhaitant identifier et évaluer des pistes d'insertion professionnelle et de formation.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire.
- Être dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

OBJECTIFS

- Faire émerger et formaliser le projet professionnel du stagiaire.
- Mettre en place un parcours pour permettre au stagiaire de le vérifier et de le valider.
- Identifier l'environnement professionnel et les conditions adaptées à sa réalisation.

La situation de handicap est prise en compte dans cette construction de projet.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Trois formateurs-trices.
- Une psychologue.
- Une assistante sociale.
- Une psychomotricienne.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé, centré sur le projet individuel.

Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée.

PROGRAMME DE LA FORMATION



Les bilans :

Bilan personnel :

- Mieux se connaître, identifier ses centres d'intérêts et son potentiel.

Bilan professionnel :

- Faire le point sur son parcours.
- Positionnement en mathématique et en français.
- Repérage des aptitudes et intérêts professionnels.

Bilan à mi-parcours :

- Présentation des axes de travail futurs et des 1^{ères} pistes professionnelles.

Vérification des projets sur le terrain :

- Exploration et « enquêtes métiers ».
- Immersions en entreprise, rencontres et échanges avec des professionnels.
- Visites des centres de réadaptation professionnelle.

Les ateliers :

Les ateliers permettent un réentraînement à l'effort, une (re)dynamisation. Ils visent à enrichir la réflexion sur le projet.

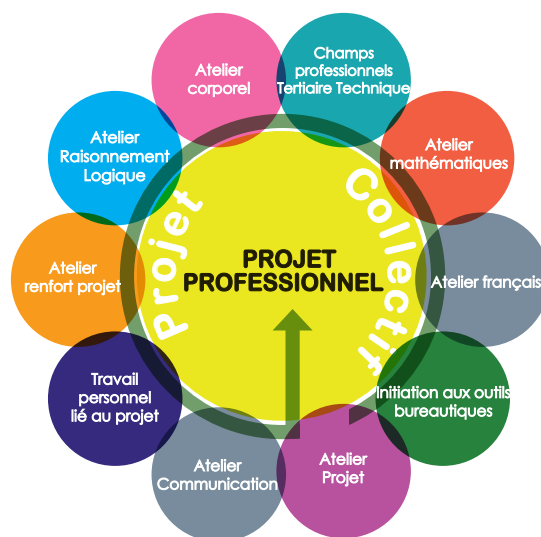
- **Découverte des champs professionnels.**
- **Mathématiques.**
- **Français.**
- **Bureautique/Informatique.**
- **Travail personnel sur le projet individuel.**
- **Renfort selon les besoins repérés.**
- **Atelier de raisonnement logique (ARL).**
- **Atelier corporel.**

Synthèse et validation du projet :

Présentation du projet d'orientation et d'insertion ; construction d'un plan d'action pour la suite du parcours.

Validation du projet par le stagiaire, l'équipe et l'orienteur.

Tout au long de la formation, plusieurs bilans permettent d'évaluer, d'ajuster et d'orienter le stagiaire dans sa construction de projet.



Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS
Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org
Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Formation Open

Formation de 672 heures (6 mois¹ - 30h00 par semaine)



La formation **OPEN** (Ouverte Par l'Environnement Numérique) a pour vocation de compléter une Remise à Niveau tout en répondant à des situations de nature multiple (ex : limitation de temps de trajets, fatigabilité...). Grâce à la nature hybride (présentiel et distanciel) de la formation et à l'accompagnement pluridisciplinaire, les contenus et le rythme d'apprentissage sont personnalisés.

À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues en qualité de « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ayant un projet clairement défini et validé.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi une remise à niveau attestant une progression dans les savoirs en français et mathématiques.
- ou
- Avoir entamé une formation qualifiante, interrompue pour des raisons médico-sociales.
- et
- Avoir un projet de formation qualifiante.

CONTRAINTE

Avoir accès à une connexion réseau (Wifi ou téléphonique)

OBJECTIFS

OPEN maintient la dynamique d'insertion du stagiaire et consolide ses savoirs acquis en remise à niveau. Pour les personnes fatigables, la formation offre la possibilité d'une reprise adaptée. La finalité est l'intégration du bénéficiaire en formation qualifiante, dans des conditions optimales. Par sa nature, OPEN prépare aux transformations numériques de notre société : télétravail, formation à distance, dématérialisation des démarches administratives.

¹ Réductibles selon le calendrier des formations qualifiantes.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne les stagiaires :

- Deux formateurs référents et une équipe médico-psycho-sociale.
- Une salle de formation de 10 places dédiée aux activités présentiels.
- Une plateforme Moodle dédiée aux activités distancielles.

RÉPARTITION DES CONTENUS DE LA FORMATION

- 50 % Français à visée certifiante
- 20 % Méthodologies et raisonnements ciblés par le projet professionnel
Une phase RAN précède la phase préparatoire à la formation qualifiante
- 30 % Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

2 semaines : Accueil et mise en place du parcours de formation.

Tests d'évaluation d'entrée en vue d'établir un programme personnalisé en lien avec le projet de formation et la situation médico-sociale du stagiaire.

21 semaines : Phase d'apprentissage.

2 semaines : Évaluation et bilan de formation.

Rythme hebdomadaire

Standard

- Deux jours en présentiel, les lundi et jeudi de 9h00 à 17h00.
- Trois jours à distance.

Spécifique

- Deux jours en présentiel, les mardi et vendredi de 10h00 à 16h00.
- Une période à distance avec un temps de travail défini selon la situation médico-sociale du stagiaire.

Un mercredi par mois, regroupement de l'ensemble des stagiaires pour une activité commune, organisée préalablement au cours des périodes d'apprentissage à distance.

Envoi d'un rapport d'activités après dix semaines de parcours puis d'un bilan de formation, à l'orienteur et aux organismes concernés.

Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON
41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.